

**COMMUNE DE CHATEAUNEUF-SUR-ISERE**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

**SCI MOOREA**

**PROJET D'EXTENSION DU CAMPING LE SOLEIL FRUITE**

Par arrêté du Maire n°2023-036 du 15 mai 2023, il sera procédé à une enquête publique relative au projet d'extension du camping « Le Soleil Fruité » situé au lieu-dit « chessans » sur la commune de Chateauneuf-sur-Isère. Cette enquête est ouverte pendant **31 jours consécutifs, du lundi 5 juin 2023 à 09h00 au mercredi 5 juillet 2023 à 12h00.**

Le siège de l'enquête publique est situé en Mairie de Chateauneuf-sur-Isère au 6 rue des Remparts–26300 Chateauneuf-sur-Isère.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public peut prendre connaissance de ce dossier, contenant notamment une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que la réponse du porteur de projet à cet avis, et formuler ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet en mairie de Chateauneuf-sur-Isère, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie au public. Le dossier est également consultable gratuitement en ce lieu sur un poste informatique mis à la disposition du public pendant ces mêmes horaires et pendant toute la durée de l'enquête.

Monsieur Alain ABISSET, commissaire enquêteur, est nommé par le Président du Tribunal administratif de Grenoble pour procéder à ladite enquête.

Mr ABISSET recevra en personne les observations écrites ou orales du public à la mairie de Chateauneuf-sur-Isère de la manière suivante :

- **vendredi 16 juin 2023 de 9h à 12h et de 15h à 17h**
- **samedi 01 juillet 2023 de 10h à 12h**

Toutes observations, propositions et contre-propositions pourront être formulées et transmises, pendant la durée de l'enquête, selon les modalités suivantes :

- soit consignées dans le registre d'enquête mis à disposition du public en mairie de CHATEAUNEUF-SUR-ISERE, aux mêmes jours et heures,
- soit adressées par courrier au commissaire-enquêteur (à l'adresse suivante : Mairie–6 rue des Remparts– 26300 CHATEAUNEUF-SUR-ISERE,
- soit adressées par courrier électronique au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante avec demande d'AR : [enquetecampingcsi@gmail.com](mailto:enquetecampingcsi@gmail.com) (mentionner dans l'objet : enquête publique /extension du Camping Le Soleil Fruité).

La version numérique du dossier d'enquête sera consultable en ligne, pendant toute la durée de l'enquête, à l'adresse suivante : [www.chateauneufsurisere.fr](http://www.chateauneufsurisere.fr)

Toute information complémentaire sur le dossier de demande d'autorisation peut être obtenue auprès de la personne responsable du dossier, Madame Muriel BADOIS, représentant la SCI MOOREA exploitant le camping « soleil fruité » - lieu-dit chessans - 26300 CHATEAUNEUF-SUR-ISERE par mail à l'adresse suivante: [contact@lesoleilfruité.com](mailto:contact@lesoleilfruité.com)

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, en Mairie de Chateauneuf-sur-Isère ainsi que sur le site internet de la Mairie pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.